

PLAN DE ZONAGE



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

GOUY

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025
PLUI APPROUVE LE 28/01/2026

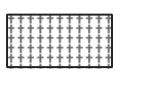


Echelle : 7500ème

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

Patrimoine		
Numeros	Désignation	
1	Calvaire	
2	Eglise	
3	Calvaire	
4	Cimetière militaire	
5	Cimetière militaire	
6	Pigeonnier	
7	Ferme remarquable	
8	Ferme remarquable	
9	Pigeonnier	
10	Cimetière	
11	Source de l'Escaut	
12	Ancienne abbaye du Mont-Saint-Martin - classée MH	

Emplacement réservé		
Numeros	Désignation	Surface (m²)
1	Bassin de rétention	2062,41
2	Projet intercommunal à l'abbaye du Mont-Saint-Martin	25515,62

 Cimetière

 Hangar agricole

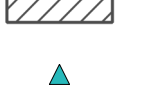
 Emplacements réservés

 Installation agricole non classée

Périmètre de protection des captages

 Périmètre de Protection Immédiat

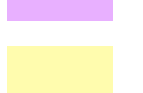
 Périmètre de Protection Rapproché

 Périmètre de Protection Eloigné

 Caplage

Limites de zones

 Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

 UE : Zone urbaine correspondant aux zones à vocation économique

 A : Zone agricole

 Ae : Secteur de la zone agricole correspondant aux activités isolées dans la plaine agricole

 N : Zone naturelle

 NI : Secteur de la zone naturelle dédié aux loisirs

 Ns : Secteur de la zone naturelle dédié aux équipements sportifs isolés

Eléments à protéger

 Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

 Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

 Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Cours d'eau l'Escaut

Zone inondable

 Zone humide du SAGE existante de l'Escaut (espace à renaturer) : Catégorie 2

 Zone à Dominante Humide du SDAGE



Les dossiers

Plan de Prévention des Risques
Inondation et Coulées de Boue

Valée de l'Escaut

Communes de Beaufevr, Bellicourt,
Gouy, Nauroy et Villaret

Commune de Villaret

Carte de zonage réglementaire

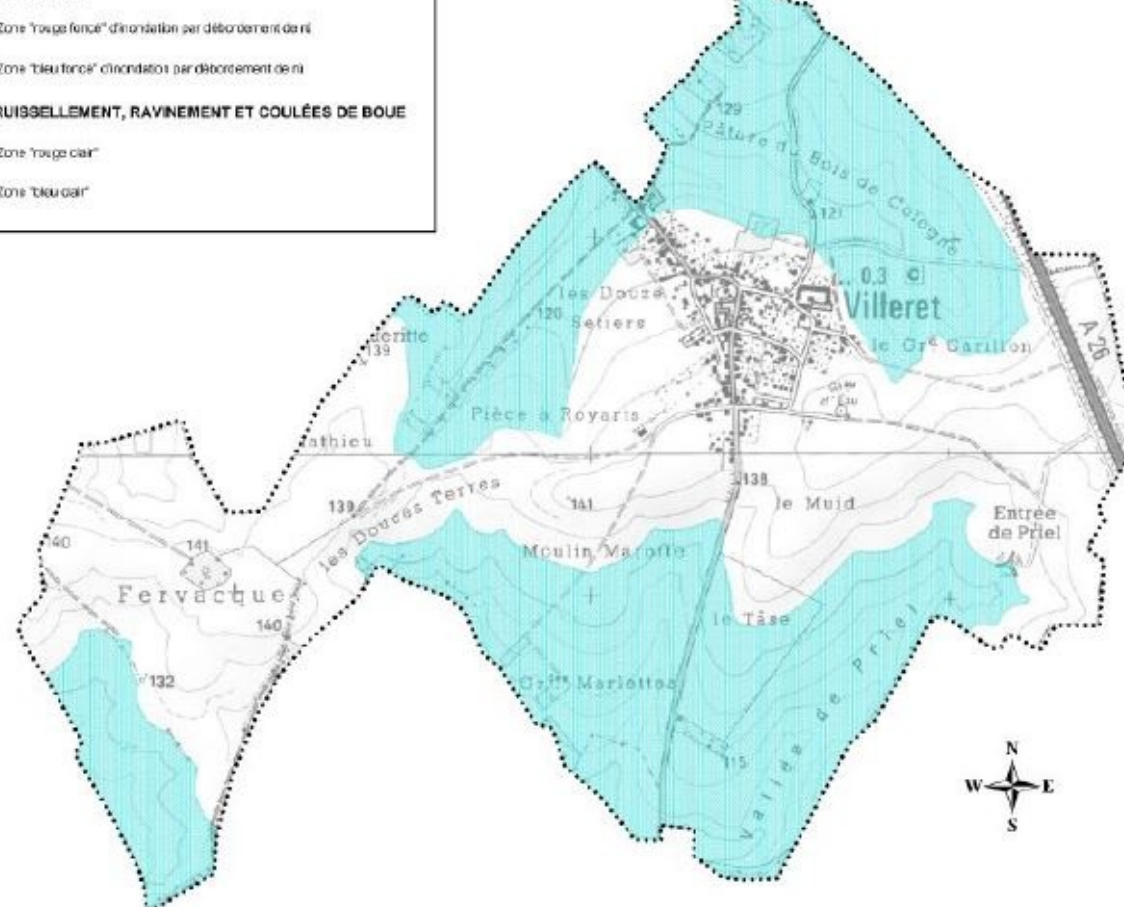
 RISQUE INONDATION

 RISQUE COULÉES DE BOUE

 RISQUE PUISSEMENT

 RISQUE RAVINEMENT

 RISQUE COLLÉES DE BOUE





Échelle : 1:10 000

